

Nathalie ACCERANI
Conseillère municipale
7 rue Belle Fontaine
57120 Pierrevillers
03 87 67 51 92

Le : 21 avril 2021

MAIRIE PIERREVILLERS

à,
Monsieur le Maire de Pierrevillers
Mairie de Pierrevillers
57120 PIERREVILLERS



21 AVR. 2021

REÇU LE

Objet : Conseil municipal du jeudi 22 avril 2021 – Accès au dossier préparatoire lié à l'implantation de l'antenne relais CELLNEX – BOUYGUES TELECOM sur le terrain situé lieu-dit « La fontaine du Breuil » (point n°2 de l'ordre du jour).

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article 4 du règlement intérieur du conseil municipal de Pierrevillers, je souhaite **avoir accès à la totalité** du dossier préparatoire lié à l'implantation de l'antenne relais CELLNEX – BOUYGUES TELECOM sur le terrain situé lieu-dit « La fontaine du Breuil » (point n°2 de l'ordre du jour du Conseil municipal du jeudi 22 avril 2021).

En effet aucun travail préparatoire n'a été réalisé en commission.

Un dossier de 17 pages intitulé « **Convention d'occupation privative du domaine public** » m'a été transmis le vendredi 16 avril 2021 en même temps que la convocation pour le conseil municipal du jeudi 22 avril 2021.

Suite à mon courrier du 19 avril, vous m'avez fait parvenir le DOSSIER d'INFORMATION concernant l'implantation d'une installation radioélectrique pour le site T43484.

De toute évidence, il manque au moins encore :

- les pièces qui présentaient la zone de recherche qui a conduit à définir la parcelle 905 comme étant la meilleure pour cette implantation ;
- l'avis qu'a dû émettre l'Architecte des Bâtiments de France puisque le projet s'inscrit dans le périmètre de protection des 500 mètres autour de l'église du village.

Je n'imagine toujours pas qu'une délibération du conseil municipal sur ce point n°2 soit possible sans ces informations à l'instar de ce que vous avez tenté de faire jeudi 15 avril dernier en demandant au conseil municipal de pouvoir ajouter ce point à l'ordre du jour alors qu'il n'y était pas prévu (et cela juste avant de déclarer la séance ouverte).

Certaine de l'attention que vous portez à ma demande, je vous prie de croire, monsieur le Maire, messieurs à mes sincères salutations.

Nathalie ACCERANI,
conseillère municipale.